

Ça s'est passé un 16 juillet:

1942 : 12 884 Juifs sont arrêtés lors de la Rafle du vélodrome d'hiver à Paris, rafle qui représente à elle seule plus du quart des 42 000 Français juifs envoyés à Auschwitz en 1942

[nouvelobs.com](http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/revues_de_presse/etrangere/20090716.OBS4358/la_revue_de_presse_italienne.html) : la revue de presse italienne : LE "OUI MAIS" DE NAPOLITANO : le Président de la République a promulgué la loi sur la sécurité définitivement votée par le Parlement , mais il exprime ses doutes et ses perplexités sur les "rondes " destinées à rassurer les citoyens, et sur le délit d'immigration clandestine (qui fait que meme sans avoir commis aucune infraction, un clandestin est passible de 3 ans de réclusion)

http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/revues_de_presse/etrangere/20090716.OBS4358/la_revue_de_presse_italienne.html

[La crise et les conflits sociaux](http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/revues_de_presse/francaise/20090716.OBS4324/la_crise_et_les_conflits_sociaux.html). "La radicalisation actuelle des conflits fait trembler les états-majors politiques. Comme les centrales syndicales. (...) La violence de la crise et l'injustice sociale qu'elle charrie poussent à de réelles explosions de désespoir. La médiatisation des conflits, ce fameux +vu à la télé+, donne aussi des idées. Cette nouvelle forme de lutte sociale, inimaginable voici quelques années, débouche sur une seule revendication: +Ramasser un maximum de pognon+. Un licenciement, ça vaut tant. C'est donnant-donnant. Mais cette dérive ne tombe pas du ciel. Le patronat a montré la voie. Avec la fuite en avant des patrons voyous. Parachutes dorés et retraites royales. Les salariés s'y mettent. Les voilà qui exigent des primes s'ajoutant aux sommes prévues par la loi. Quant aux entreprises, elles peuvent s'en accommoder. Mieux vaut signer un chèque pour solde de tout compte que financer un long processus de reconversion ou d'accompagnement social. Seuls les syndicats, méfiants, s'en inquiètent. A juste titre. Mais quel poids pèsent-ils désormais dans la balance?"

http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/revues_de_presse/francaise/20090716.OBS4324/la_crise_et_les_conflits_sociaux.html

[Pour quel objectif rénover la CC 66 ?](http://www.lien-social.com/spip.php?article2969). "Réunions perturbées et reportées, manifestations de salariés, négociations ardues, tout semble indiquer que la révision de la CC 66 s'accouchera dans la douleur. Et pour cause : les inquiétudes sont justifiées. Déjà en 2005, sous le gouvernement Villepin, une tentative de mise à jour de la convention collective du 15 mars 1966 avait été mise en échec par la mobilisation des salariés. En décembre 2008, les 113 pages d'un nouveau projet d'amélioration de la CC 66, jugées « provocatrices », remettent le feu aux poudres"

<http://www.lien-social.com/spip.php?article2969>